

présentes en l'autorité de toute ceste assemblée représentant toutes les Eglises de ce pays de Languedoc. Fait à Sommiers ce sixiesme de may mil cinq cens soixante dix neuf.

Antoine de Gremian, gouverneur Daigues mortes. — Dupont, gouverneur de Baix sur Baix. — De Chambaud, député pour les Eglises de Viuarays. — Scosme de Nismes. — Gentil, député de l'église de Montpellier. — Rolland, député du Colloque des églises de Castrois et Albigeois. — De Chambrun, ministre de Nîmes et député des églises du pais de Gevaudan. — Dortsolan, député pr les églises du diosèse Daigde. — J. Bertrand, député de Somiers. — D. (*illisible*), pour l'église du pais des Seuenes.

(Au dos). *Instruction à Monsr de Serres en may 1579,  
desputé vers M. le duc Casemir par les églises du  
Languedoc.*

J'aurais aimé faire suivre cette pièce de quelques notes sur le synode de Saint-Ambroix, et l'assemblée de Sommières, de laquelle émane le document de 1579 ; mais, malgré nos recherches et l'obligeance que nous avons rencontrée jadis chez M. de la Mothe, archiviste du département du Gard, nous n'avons rien pu découvrir, dans les riches archives qui lui sont confiées, ayant trait à ces réunions de religionnaires.

C<sup>te</sup> DE MAYOL DE LUPÉ.

La Vigne, le 16 juin 1880.

---